

CIVRAC & VOUS

LE MOT DU MAIRE

Chères Civracaises, chers civracais,

Ce début d'année 2023 voit la concrétisation d'un certain nombre de projets d'envergure avec notamment, votre plaine des sports qui va changer de visage. En effet, la réalisation du pumptrack débutera en avril et le permis de construire de la salle des fêtes de plein air photovoltaïque est en cours d'instruction.



Parmi les autres projets, le nouveau plan d'adressage vous est précisé dans ce 7ème journal communal.

Comme vous le savez, l'arrivée de la fibre nous oblige à le renouveler et nous sommes dorénavant à la fin de la procédure. Nous avons donc fait l'acquisition des panneaux faisant figurer les nouveaux noms des routes, des chemins et des impasses.

Vous recevrez prochainement un courrier individuel vous signifiant votre nouvelle adresse,

ainsi que toutes les démarches administratives nécessaires pour une mise à jour complète.

Pour celles et ceux qui ne pourraient pas les faire seuls, le secrétariat de la mairie organisera des permanences sur RDV les lundis matin et vendredi matin du 15 mars au 30 avril prochain.

Afin de poursuivre la dynamique d'animations de notre belle commune, votre équipe municipale a fixé un certain nombre de dates avec le carnaval dans le bourg le samedi 11 mars, une soirée tarot/belote le vendredi 17 mars, une soirée dansante créole à la salle des fêtes (organisée par l'ACL) le samedi 1er avril et notre traditionnelle journée de nettoyage de la commune le dimanche 11 juin.

Réservez également d'ores et déjà vos samedis 22 juillet et 26 août 2023 où votre équipe municipale organisera 2 marchés gourmands comme nous avons pris l'habitude de le faire.

Aussi, n'hésitez pas à vous inscrire à la page Facebook du 920 (nouveau nom donné à notre bibliothèque) pour retrouver toutes les animations organisées dans votre commune.

Enfin, je vous souhaite une bonne lecture et j'espère vous retrouver lors des différentes animations civracaises.

Bien amicalement,

Florian Dumas



URBANISME

BON PLAN*Le nouveau plan d'adressage se termine*

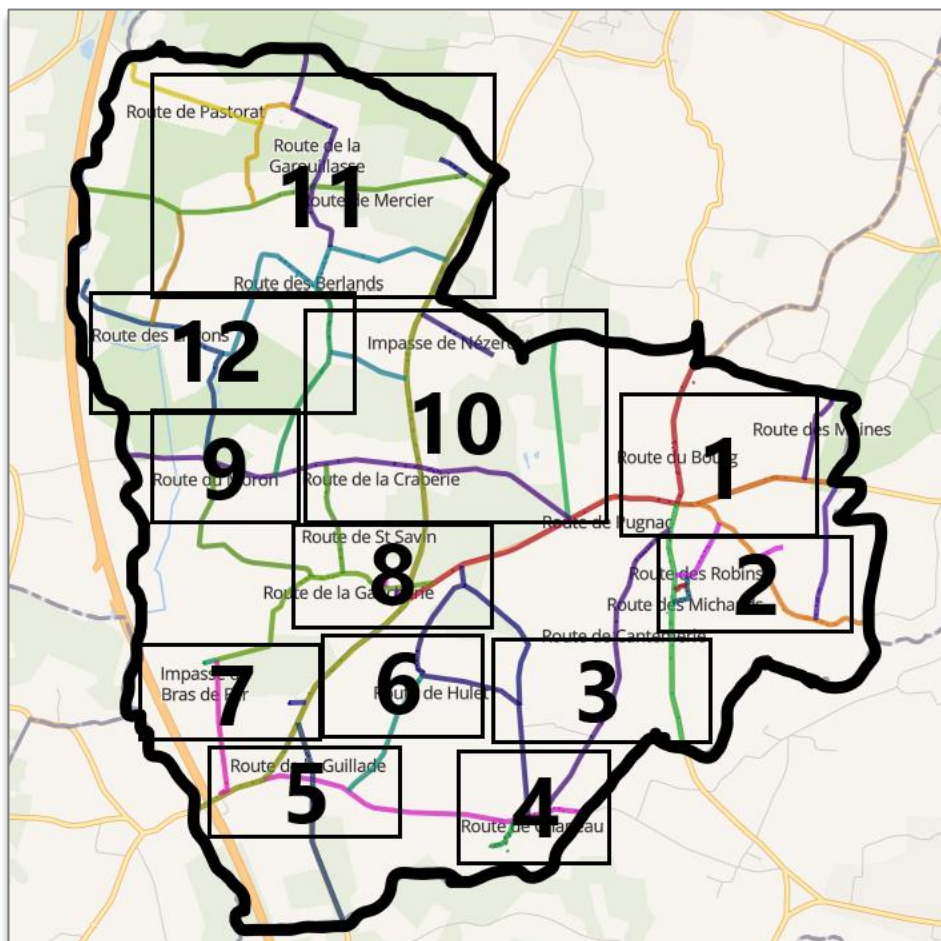
Comme nous vous avons informés dans le C&V N°5, notre plan d'adressage est en train d'être renouvelé. Nous vous rappelons que cette restructuration des adresses est rendue nécessaire, afin de correspondre aux normes d'intervention de nombreux services comme les secours, les prestations à domicile, l'intervention des entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS), des collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte des taxes), et afin de faciliter l'installation du nouveau réseau de fibre qui, oui, va arriver.

Sont nommés les chemins communaux, les voies municipales, départementales et nationales, situés sur le territoire de la commune et desservant des locaux d'habitation ou d'activité.

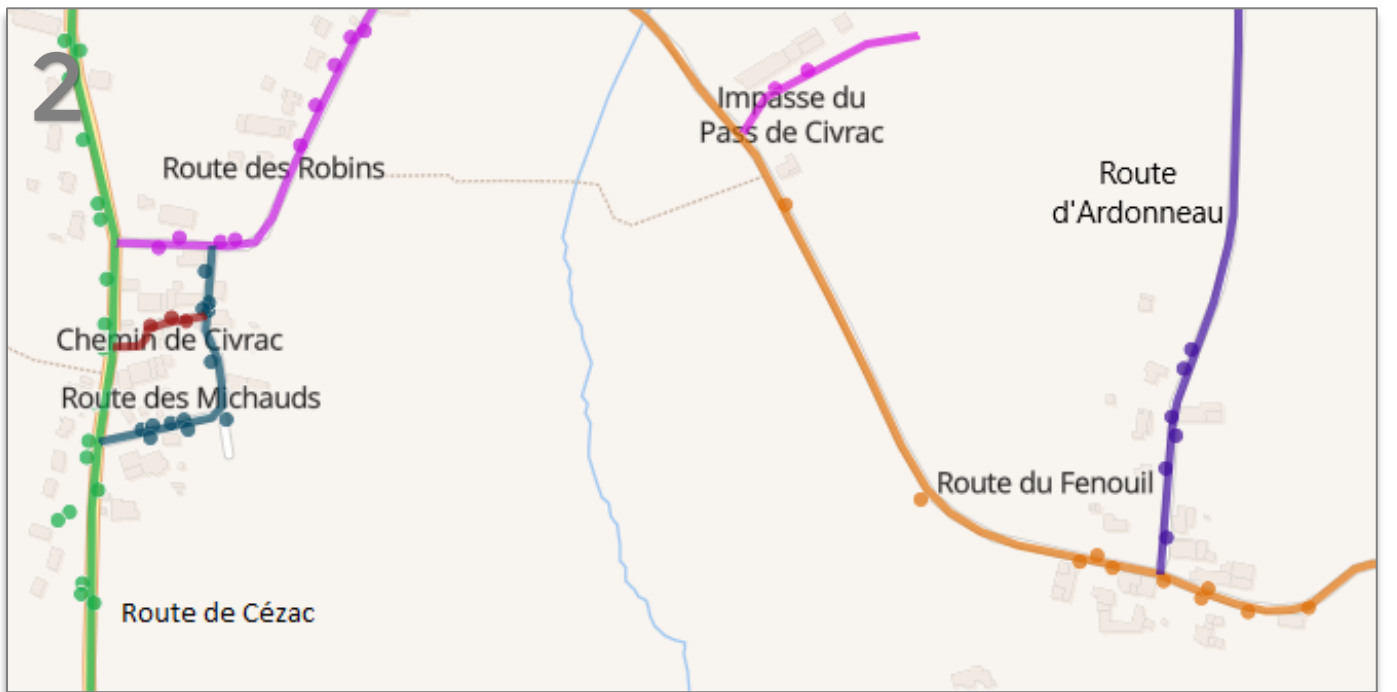
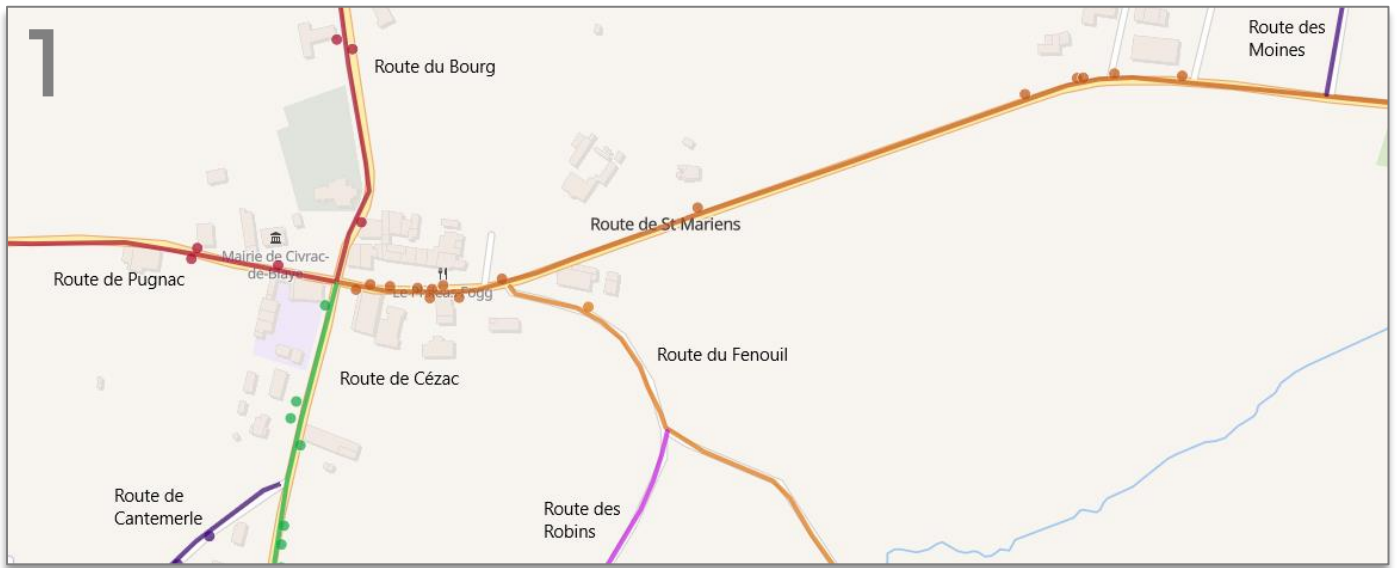
Un courrier sera transmis à chaque habitation pour vous expliquer les démarches à effectuer pour le changement d'adresse. La mairie se tiendra à votre disposition pour vous accompagner.

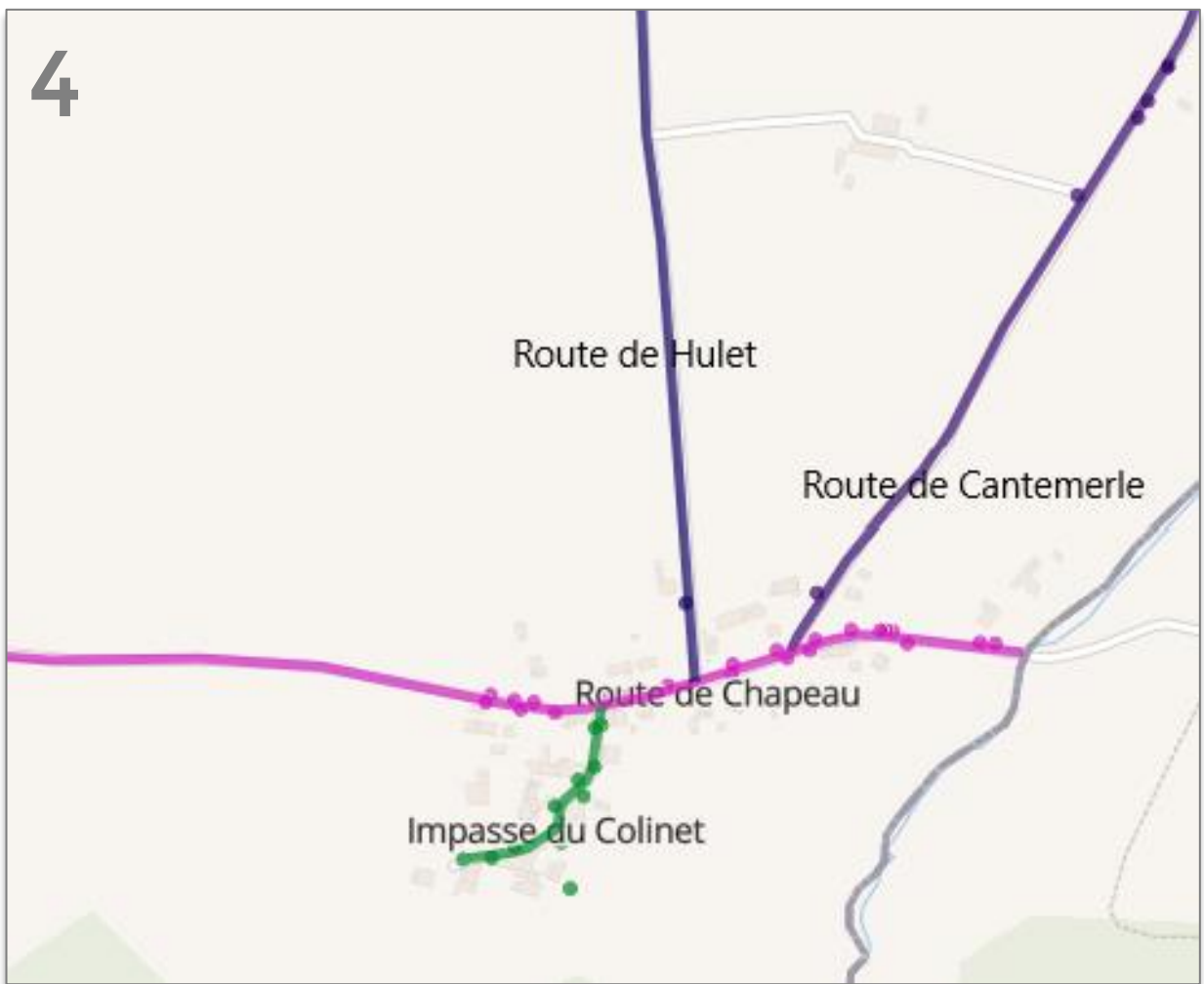
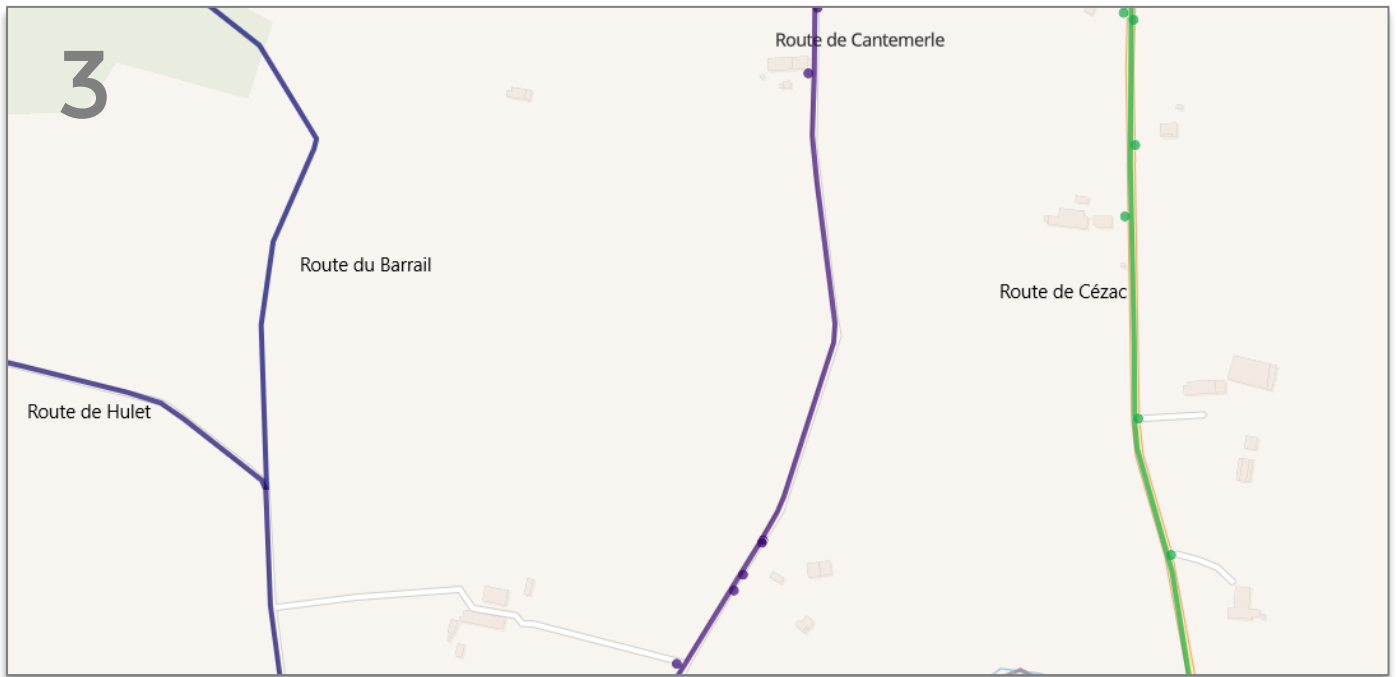
La commune prend intégralement à sa charge les frais inhérents à ce changement en faisant l'acquisition des nouveaux panneaux de rue ainsi que des nouveaux numéros (qui seront joints à votre courrier). Le budget de cette opération s'élève à 6 873.24€ HT.

Nous vous incitons, si cela n'est pas déjà fait, de profiter de ce nouveau plan d'adressage afin de vous équiper d'une boîte aux lettres normalisée.



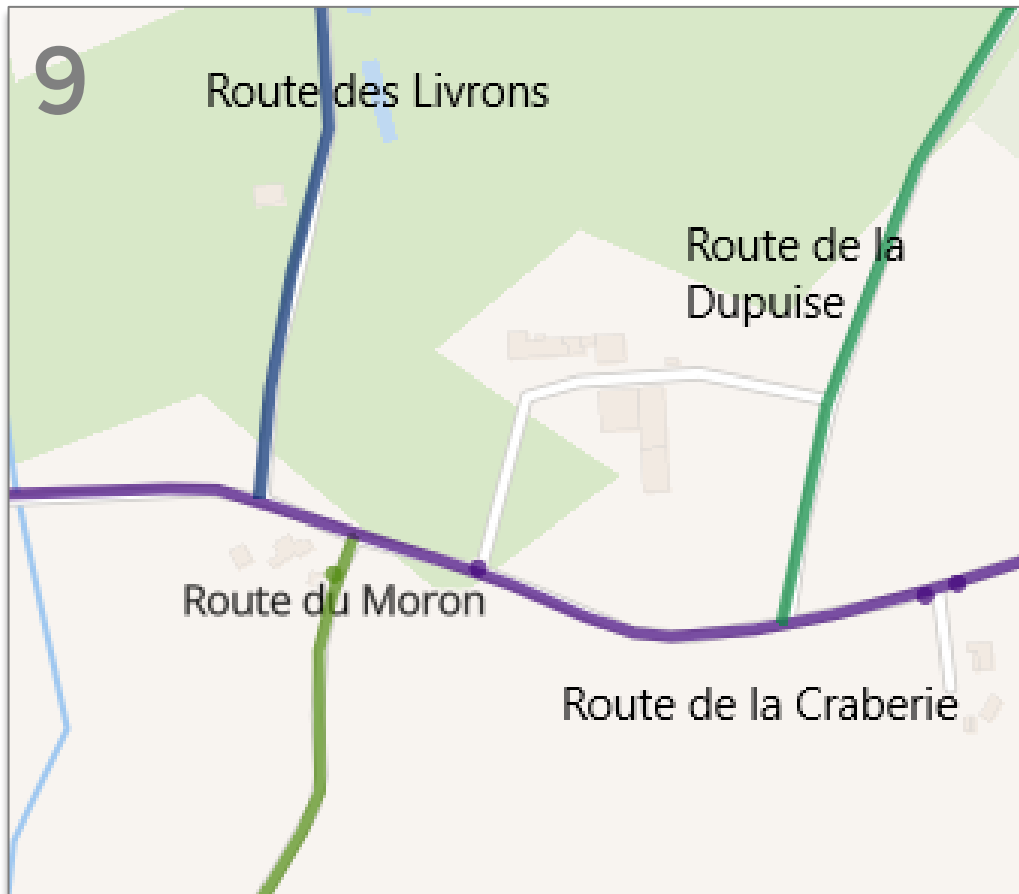
FD & OC.

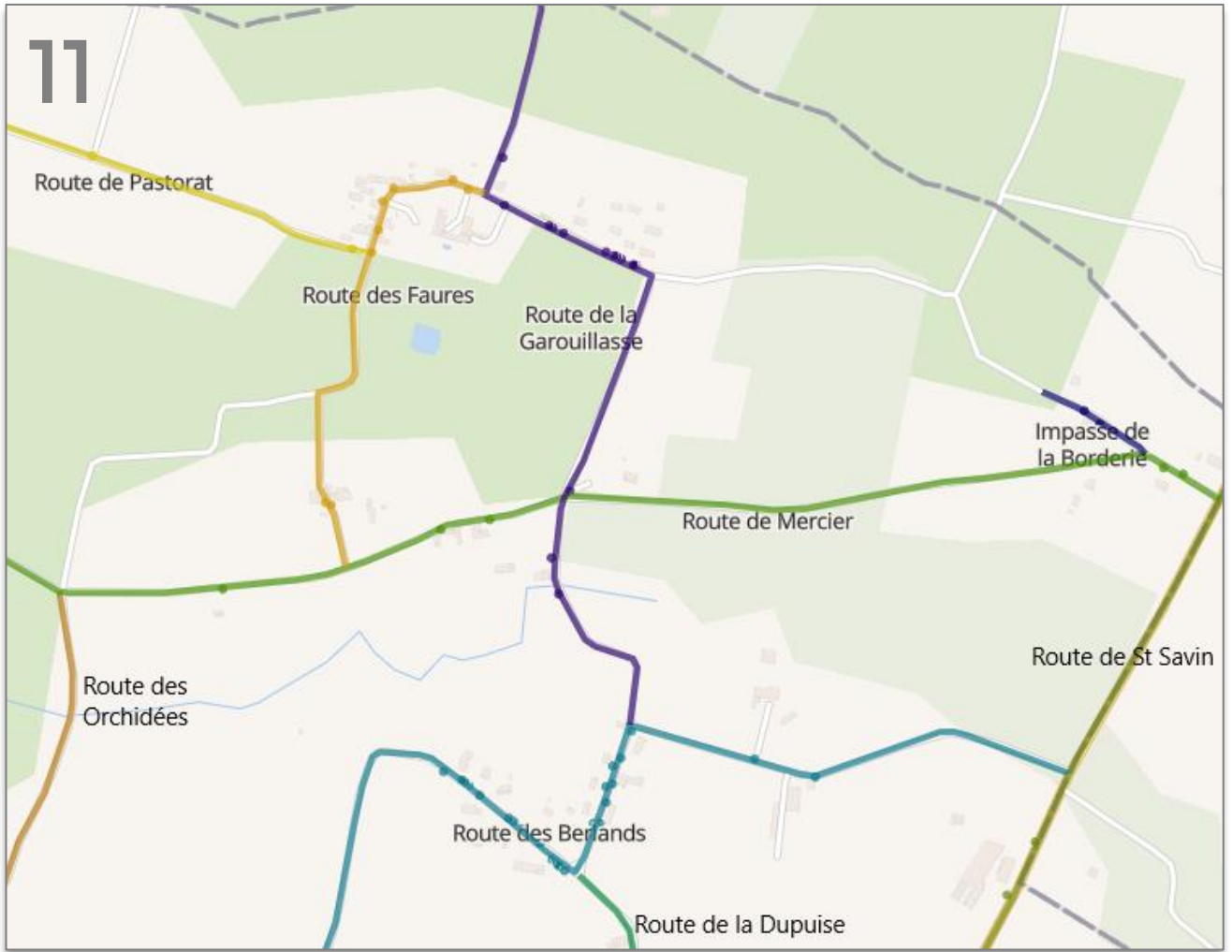












URBANISME

L'EAU DE LÀ*L'entretien du réseau d'assainissement change de main*

Depuis 2011, un réseau d'assainissement collectif est réalisé dans le bourg de la commune jusqu'aux Michauds. Afin d'entretenir cet équipement, la commune avait attribué une Délégation de Service Public (DSP) à la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR). Cette délégation est arrivée à échéance le 30 septembre 2022. Depuis, la SAUR se charge de procéder à la continuité du service en continuant d'entretenir la station d'épuration et les pompes de relevage.

Conformément à la loi NOTRe*, la commune va devoir transférer cette compétence « assainissement collectif » à la communauté de communes Latitude Nord Gironde au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Plutôt que de relancer une DSP très coûteuse, l'équipe municipale a décidé de conventionner pour une assistance technique avec la SAUR en attendant que le transfert se réalise.

Côté dépenses, l'assistance technique réalisée par la SAUR coûtera annuellement à la commune, la somme de 19 283,10€ HT.

Côté recettes, elles sont issues des utilisateurs de l'assainissement collectif et se décomposent en 2 parties : l'abonnement et la consommation.

Concernant l'abonnement, son montant annuel est fixe et s'élève à 105,16€/abonné. Pour ce qui est de la consommation, son montant varie en fonction du nombre de mètre³ utilisé.

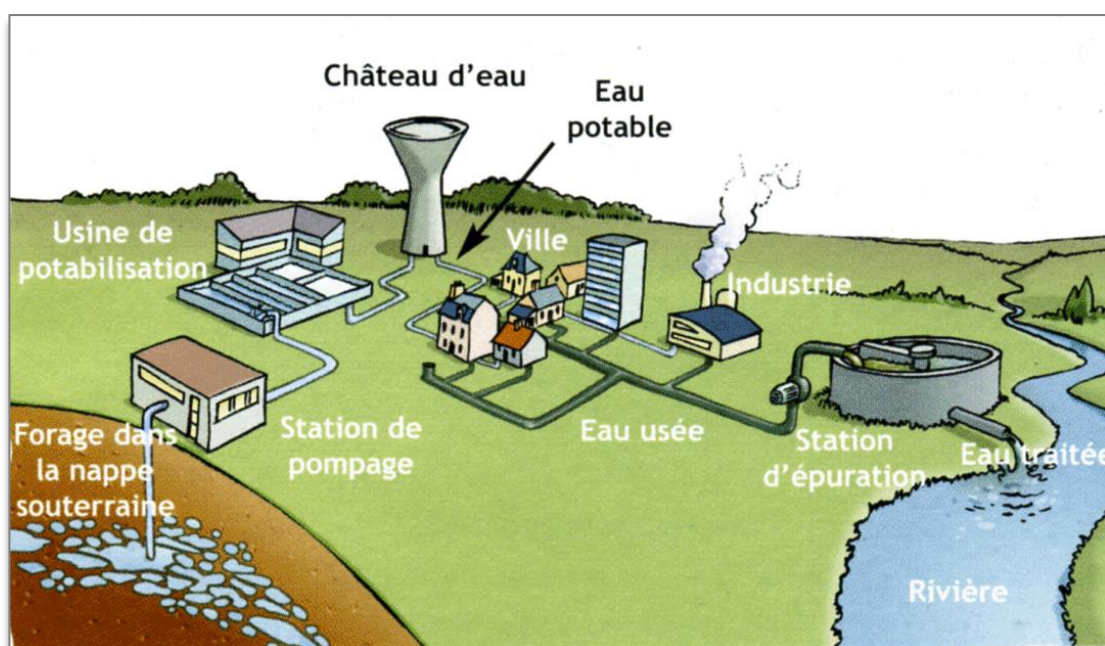
Pour équilibrer et permettre la maintenance patrimoniale de la station, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 0,15€/mètre³ consommé.

Ainsi, le prix s'élève à 2,30€ le mètre³. Il est à noter que les tarifs n'avaient pas du tout évolué depuis le lancement de la DSP, soit depuis 12 ans, et que le prix du mètre³ consommé dans les communes de taille similaire s'élève en moyenne à 3,50€. Civrac demeure donc largement en dessous de cette moyenne.

Enfin, concernant la facturation, elle reste à l'entête de la SAUR. La seule différence est que la part "SAUR" n'existe plus et qu'il n'y a donc que la part "communale" qui apparaît.

FD.

* Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.



PATRIMOINE

GAZON BÉNI*Pour un cimetière plus vert*

Depuis juillet 2022, la loi Labbé interdit d'utiliser des produits chimiques comme les désherbants. Les cimetières ne font pas exception à cette règle. Ainsi, toutes les collectivités sont confrontées au même problème pour entretenir les allées de leur cimetière.

L'équipe municipale a recherché des solutions pour éviter l'invasion de l'herbe dans les cailloux situés aux abords de l'église et des allées bitumées du cimetière. La lutte étant inéquitable face à cette invasion, votre équipe a choisi de laisser place à de l'enherbement spécifique et contrôlé.

Afin de vous en informer, une note d'information a été affichée à l'extérieur de la mairie et dans le cimetière, diffusée dans la presse et publiée sur le site internet de la commune. Les travaux ont été réalisés par le Service technique commun la semaine du 13 février.

FD.

**ÉTAT CIVIL**

Félicitations pour leurs unions à :

Michel & Aline
Cédric & Maïté

Bienvenue à :

Léandre

Regrets éternels et
pensées pour les familles de :

3 civracais

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ACL**

L'ACL (Art, Culture et Loisirs) accompagne la commune dans l'organisation d'animations.

En effet, c'est grâce à leurs efforts et à leurs contributions que Civrac est redevenue une commune vivante et animée.

Aujourd'hui, l'ACL a grandement besoin de bras neufs et d'idées nouvelles.

N'hésitez pas à rejoindre l'association, et à être partie prenante dans le renouveau de notre commune !

L'assemblée générale se tiendra le samedi 25 mars à 10h dans la salle Moron (parc de la Mairie).

Nous comptons sur votre présence !

PATRIMOINE

LE SPORT EN PISTE

Un Pumptrack et une ombrière vont prendre place sur la plaine des sports

L'aménagement de la plaine des sports constitue un engagement fort de votre équipe municipale.

Ainsi, avec la transformation future des terrains de foot en terrains de rugby, la construction de nouveaux vestiaires et la création d'un boulodrome sur la plaine des sports, les élus ont décidé d'accueillir à Civrac un sport et un équipement non encore existant sur le territoire de la Haute Gironde : un pumptrack.

Il s'agit d'une piste en enrobé composée de séries de bosses et de virages s'adressant à toutes les catégories d'âge et à un grand nombre de pratiques : VTT, BMX, skate board, trottinettes, draisienne, rollers...

Pour mener à bien ce projet, la commune a sollicité le soutien financier de l'Agence Nationale des Sports au titre des 5000 équipements sportifs de proximité en territoires carencés, qui a accordé 84 000€ pour ce projet.

De plus, un partenariat avec la centrale du Blayais, et notamment EDF qui octroie 5 000€ pour encourager ce projet, a été signé.

Le département de la Gironde devrait accompagner la commune à hauteur de 27 600€.

Une convention avec le club de BMX de Cagnac a été signée pour créer un partenariat.

Les travaux démarreront en avril par la société COLAS, attributaire du marché public lancé en fin d'année 2022. La COLAS s'associe à la société My Tracks spécialiste de ces infrastructures.

Le pumptrack devrait être inauguré au début de l'été 2023.

Le montant du projet s'élève à 176 957,42€ TTC, pour lequel la commune devrait obtenir 80% de subvention du montant hors taxe des travaux.

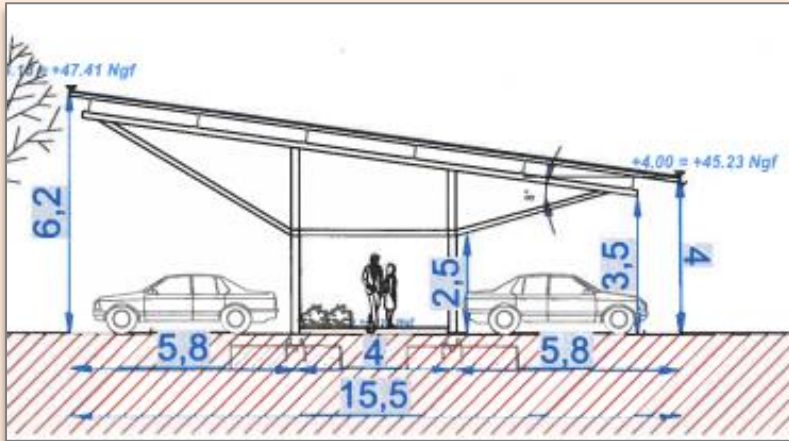
FD.

Rendu 3D



DE L'OMBRE ET DE L'ÉNERGIE POUR LA PLAINE DES SPORTS

D'ici la fin de l'année, l'ombrière de la plaine des sports prendra place sur le terrain de pétanque.
(Cf C&V n°6)



Voici en exclusivité à quoi elle va ressembler !



ÉVÉNEMENT

LE RENOUVEAU DES ANCIENS

Nos aînés se sont régalés !

Après deux années d'absence imposées par la crise sanitaire, le repas des aînés s'est tenu le dimanche 4 décembre avec 87 personnes de plus de 62 ans.

Elles ont été heureuses de se retrouver autour de belles tablées. Il s'agissait d'un repas servi et animé par notre équipe municipale.

Il avait été préparé par la société « Mon cochon, ça va envoyer du pâté », avec les légumes de la famille Pinaud, la viande de la famille Villepontoux, et les vins des familles Motard, Gagné et Arnaud.

L'animation a été assurée par deux civracais, Alexander Grimard comme DJ, et Margherita Oscuro, artiste de l'association Bollicine d'Arts au chant.

Le dressage des tables a été réalisé par l'entreprise civracaise Exigens, et l'apéritif a été concocté par l'association ACL.

A ce repas se joignaient les bénévoles de la bibliothèque, le 920, remerciés pour leur investissement.

Monsieur Max Fillatreau et Madame Anne Ourmières, nos deux doyens, ont été mis à l'honneur.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, nous leur avons apporté un coffret gourmand afin de maintenir le lien indispensable.



FM.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

8 MARS à 14h au 920
Atelier couture

11 MARS à 15h dans le Bourg
Défilé du Carnaval

12 mars à 15h
Cirque Nartiste*

14 mars à 19h30
Cirque Narciste*

15 mars à 10h
Cirque Nartiste*

17 MARS à 20h au 920
Soirée Tarot / Belote

22 MARS à 14h au 920
Atelier couture

25 MARS à 10h dans la salle « Le Moron »
Assemblée générale de l'ACL

1^{er} AVRIL dans la salle des fêtes
Soirée Créole (renseignements au 06 27 28 36 82)

* Entrée 7€. Initiation gratuite à la sangle dès 7 ans & adultes le 15/03 à 14h30 sur inscription

Civrac & Vous n°7

Rédacteur en chef : Olivier Clabaux.

Remerciements : Florian Dumas, Frédérique Rivier, Françoise Mathé, Elodie Amen, Delphine Loison

EVENEMENT

DES VŒUX PLEIN DE PROJETS

Florian Dumas a présenté des vœux pleins d'ambition

Les traditionnels vœux ont enfin pu se faire le dimanche 8 janvier à 15h avec le partage des galettes des rois.



Plus de 150 civracais y ont assisté et ont apprécié l'initiative inédite : des vœux en vidéo. Nous avons choisi d'innover avec des vœux pilotés par un drone afin de mieux expliquer et montrer les prochains aménagements structurants de la commune :

- La restructuration de l'école vétuste,
- L'installation d'un pumtrack,
- La mise en place d'une salle des fêtes de plein air photovoltaïque,
- La création de terrains de rugby.

Filmée par un drone, la vidéo réalisée par Vincent PW montrant la commune sous tous ses angles est visible sur notre page Facebook.



JEUNESSE

CIVRAC VA ACCUEILLIR UN CENTRE DE LOISIRS*Plus d'une année de réflexion !*

Actuellement, notre communauté de communes (CCLNG) est dépourvue d'un véritable Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Ce sont, en effet, 3 écoles qui accueillent sur les temps extrascolaires les enfants, mais leurs capacités d'accueil ne correspondent plus à la demande des familles qui explose.

Ainsi, et afin d'équiper le territoire de notre communauté de communes d'un ALSH unique, un appel à candidature pour proposer un terrain non bâti a été adressé à l'ensemble des communes en décembre 2021. Le cahier des charges de cet appel à candidature portait notamment sur l'absence de contrainte majeure quant à la constructibilité de la parcelle, sa superficie et sa proximité d'un restaurant scolaire.

En février 2022, s'agissant d'un service public essentiel à la population, votre commune a candidaté en proposant la parcelle cadastrée ZD 38, lui appartenant, d'une superficie totale de 7600 m², située à l'entrée ouest du bourg.



3 autres communes ont également candidaté : Cubnezais, Laruscade et Saint Yzan de Soudiac. Ne respectant pas un certain nombre de critères, les communes de Laruscade et Saint Yzan de Soudiac n'ont pas été retenues.

Notre parcelle respectait l'ensemble des prérogatives fixées par la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde (CCLNG).

En effet, la parcelle est notamment :

Située en zone Urbanisable pour 3 200m².

- À proximité immédiate du parking de la mairie.
- À proximité du futur restaurant scolaire, en suivant un cheminement piétons existant.
- À proximité d'équipements sportifs et culturels accessibles par un cheminement sécurisé.

De plus, notre commune a une position géographique centrale par rapport aux autres communes du territoire. En effet, depuis leur bourg jusqu'au nôtre, 92% de la population de la CCLNG se situe à moins de 10 minutes et à moins de 10 kilomètres de Civrac.

Alors que la parcelle proposée par la commune de Cubnezais se situait en zone Agricole, donc non constructible, cette candidature a été retenue au même titre que notre candidature. Toutefois, la CCLNG a choisi de ne pas délibérer sur le sujet et a permis à Cubnezais et aux 3 autres communes candidates de proposer une nouvelle parcelle répondant au même cahier des charges.

C'est ainsi que Cubnezais et Laruscade ont formulé une nouvelle offre et nous avons maintenu notre parcelle initialement proposée car elle répondait déjà à l'ensemble des critères. La nouvelle offre de Cubnezais comportait plusieurs contraintes : La parcelle n'appartenait pas à la commune, la parcelle est réservée aux équipements sportifs, et l'avis des Architectes de Bâtiments de France est nécessaire, car la parcelle est située à proximité de l'église classée aux "Monuments historiques".

Après une année de réflexion, le sujet a "enfin" été mis au vote au conseil communautaire du 15 décembre. Au vu de ces éléments objectifs et factuels, les 31 conseillers communautaires présents ont voté : 23 votes en faveur de Civrac de Blaye et 8 en faveur de Cubnezais.

En tant que Maire, Florian Dumas se réjouit « *que les membres de la CCLNG aient fait un choix de raison et non politique en choisissant Civrac de Blaye pour implanter le futur ALSH* »

FD.

JEUNESSE

LES BONS NUMÉROS !

Le loto du CMJ a été un succès !

Depuis novembre dernier, 2 nouveaux arrivants, Amine et Raphaël, sont venus rejoindre l'équipe qui était déjà en place depuis la création du Conseil Municipal des Jeunes.

Nos jeunes conseillers ont eu beaucoup d'ambition et ils leur tenaient à cœur de créer un loto intergénérationnel. Celui-ci a donc eu lieu le 4 février dernier. Leurs mercredis ont été très studieux et investis dans la recherche de donateurs de lots : appels téléphoniques aux entreprises du coin mais aussi dans des différents parcs animaliers et attractions au-delà de la Nouvelle Aquitaine. Leurs efforts furent récompensés par la grande générosité des donateurs.

Le jour J, les jeunes conseillers, accompagnés de la 1ère adjointe Mme Mathé et une conseillère Mme Rivier, ont eu la bonne surprise de découvrir la salle des fêtes comble. Nos petits jeunes ont animé la soirée avec une grande efficacité (tourner le boulier, annoncer les numéros, contrôler les quines...). Le succès de la soirée se lisait à travers la fierté et les sourires des jeunes conseillers.

Avec le bénéfice de cette soirée, nos jeunes souhaiteraient entre autres, organiser une sortie pour les aînés, acheter de graines pour leur futur potager et des jeux pour le 920

Nos 5 conseillers ont bien l'intention de renouveler l'expérience l'année prochaine. Affaire à suivre !



FR.

PORTRAIT

L'AVENTURE DE LINO*Un destin monumental*

Fils d'immigrés italiens originaires de la région de Venise, Lino Carniato arrive en France à l'âge de cinq ans. C'est à Civrac de Blaye que ses parents s'installent en 1948 en tant que vigneron au Château Plaisance, avec leurs quatre enfants.

Lino avait 15 ans lorsque sa mère est décédée dans ses bras. Traumatisé, il a dû trouver un emploi. Après avoir obtenu un diplôme de plombier zingueur, il travaille en restauration sur des édifices classés pendant deux ans. Lors de son séjour à La Rochelle, Lino participe à la restauration des clochers de la Grosse Horloge sur le Vieux Port, et son rêve de travailler seul prend forme. Il s'installe à Périgueux chez Dagard, puis à Naihac près de Hautefort. Chantiers divers, girouettes, monuments et beffrois nécessitent précision et compétences que Lino développe.

A la retraite, à Saint Félix de Villadeix, il continue à travailler le plomb et le cuivre. En 2019, il se propose de refaire la girouette de Notre Dame de Paris.

Après une année de travail, le coq est créé, fait de cuivre repoussé, et paré de feuilles d'or. Aujourd'hui cependant, son don n'est toujours pas honoré.

Pour cet homme de cœur que la passion anime, nostalgique de Civrac de Blaye, de revoir ses copains d'enfance, le conseil municipal s'est fait une joie d'échanger avec lui et d'admirer ses œuvres.

FM.



Lino et son coq (© France Bleue)

UN CHEF PARTI TROP TOT REJOINDRE LES ÉTOILES

Jérémie, co-gérant du restaurant le Philéas Fogg, établissement emblématique de notre commune, s'en est allé ce vendredi 24 février, après une longue lutte contre la maladie. Sa femme Emilie l'avait remplacé aux fourneaux depuis déjà plusieurs mois.

Installé depuis janvier 2007 avec Emilie, dans l'ancienne étable achetée et rénovée par la municipalité de l'époque, Jérémie avait été choisi parmi une dizaine de candidatures. Les élus recherchaient alors un profil de restaurateur bien précis, celui-ci devait être novateur et créatif.

Aussi passionné que discret, Jérémie avait su les convaincre grâce à son talent et son expérience solide en tant que chef cuisinier.

Les qualités culinaires de ses plats, leurs finesses, ont permis de fidéliser une clientèle importante, bien au-delà des limites de notre commune. Certaines personnes ont même découvert Civrac de Blaye grâce au Philéas Fogg.



Toutes nos pensées et notre soutien vont à ses proches, tout particulièrement à sa femme Emilie et à sa fille Charlize.

TROMBINOSCOPE

DES ENTREPRENEURS & VOUS*Des pros locaux à votre service !***ENTREPRISES ET ARTISANS**

- **RICHARD BORDINA**
Plombier Chauffagiste
2 La Guillade / ☎ 06 29 69 90 49
- **ARTISAN DAVEQUE** Couvreur Zingueur
La Guillade / ☎ 06 58 82 00 27
- **B&G Plomberie Chauffage**
6T La Craberie / ☎ 06 98 19 35 93
- **FABES SARL** Peinture et vitrerie
11 Le Fenouil / ☎ 05 57 68 19 31
- **CORRIHONS & FILS** Carrosserie
Nodeau / ☎ 05 57 68 87 58
- **DAVID DELAGEY BATIMENT** 2d œuvre
1 Gaucherie Est / ☎ 06 72 57 66 28
- **MCM Architecture** Marion Calvaresi
2 Moulin de la Jasson / ☎ 07 70 78 92 94
- **JEAN COURBIN**
Travaux de peinture et vitrerie
22 Le Bourg / ☎ 05 57 68 62 23
- **ATELIER LES FAURES** C. Damiano
Artisan restaurateur d'objets d'art
5 Les Faures / ☎ 06 73 69 61 72
- **JEAN DUMAS** Terrassement & TP
2 La Tonnelle / ☎ 06 25 05 15 31
- **JEAN PIERRE VERRIO**
Entretien d'espaces verts
La Craberie / ☎ 06 99 74 04 74
- **2R AUTOSPORT** Préparation auto
Les Berlands / ☎ 07 88 49 65 79
- **FIL'OTABLO** Atelier de couture
31 Chapeau sud / ☎ 06 95 27 57 83
- **LOULOUM & FRERES**
Terrassement & TP
16 La Gaucherie / ☎ 05 57 68 14 14
- **JEREMY PARIEL** Travaux généraux
20 Le Bourg / ☎ 06 78 25 58 53
- **MENUISERIE BERTIN (ALU - PVC)**
16 Les Berlands / ☎ 05 57 42 50 70
- **CONSEIL & COURTAGE** JM Gaborit
33 Le Chapeau Nord / ☎ 07 86 89 54 18
- **AUDREY MERLET** Coaching
Bras de Fer / ☎ 06 50 13 03 62
- **TEK AUTO** Mécanique générale
Le Bourg / ☎ 06 62 11 06 64
- **CNL Aquitaine** Charpente/Couvreur
Chapeau / ☎ 06 10 85 61 76

AGRICULTEURS ET VITICULTEURS

- **LA FERME DE BRAS DE FER** Elevage & pension de chevaux.
Bras de Fer / ☎ 06 34 49 54 47
- **LA FERME DU DOMAINE DES FAURES** Elevage bovin bio
Les Faures / ☎ 05 57 58 00 24
- **JEAN LUC PINAUD** - Maraicher primeur
15 La Craberie / ☎ 09 79 71 36 93
- **EARL IAFB** - Hélène Marin - Pension pour chats et chiens
3 Cosson / ☎ 05 57 68 48 94
- **SERGE CHASSIN** - Producteur de vin
7 Hulet / ☎ 05 57 68 82 86
- **LA CHAPOTE** Vigneron et brasserie
19 Chapeau Sud / ☎ 07 71 66 20 22 ou 07 81 00 35 31
- **NICOLAS MOTARD** - Vigneron en vin bio
2 La Borderie / ☎ 05 57 58 04 54
- **FREDERIC JEANNEAU** - Centre d'entraînement de chevaux
5 Nodeau / ☎ 06 07 89 01 93
- **EARL BRARD** - Exploitation agricole et laitière
Reguignon / ☎ 05 57 68 93 29
- **MARYSE GAGNE** - Exploitation viticole
2 Moines / ☎ 05 24 21 34 44
- **SCEA B-OVINS des Côtes de Blaye** - Elevage ovins et bovins
La Gaucherie / ☎ 06 05 03 57 29

COMMERCANTS ET RESTAURATEURS

- **LE PHILEAS FOGG** - Restaurant, sur place et à emporter
33 Le Bourg Est / ☎ 05 57 68 29 20
- **LA GRANGE DE LA DUPUISE** - Restaurant
1 La Dupuise / ☎ 05 57 58 90 87
- **MON COCHON** Charcuterie et plats cuisinés
1 Les Livrons / ☎ 06 50 68 39 74
- **LE 34** Foodtruck
Frederic.le34@gmail.com/ ☎ 06 59 10 59 94
- **LA ROTISSERIE DE MAX**
Food-truck / ☎ 07 50 20 41 13
- **LA BOHEMIENNE**
Food-truck / ☎ 06 36 95 37 39
- **LES VIGNERONS DE TUTIAC** Coopérative et épicerie fine
Les Berlands / ☎ 05 57 58 06 96
- **COMME UN HAIR** Morgane Petit - Coiffure à domicile
6 Moulin de Jasson / ☎ 06 40 29 56 87
- **DOUCEURS MAROCAINES** Pâtisseries & cuisine orientales
48 Le Bourg Est / ☎ 07 83 83 88 47